



Conseil économique et social

Distr. générale
25 juillet 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

Groupe d'experts du renforcement de la sécurité aux passages à niveau

Troisième session

Genève, 23 et 24 octobre 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la troisième session^{1,2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 23 octobre 2014, à 9 h 30

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Programme de travail:
 - a) Examen et analyse du coût économique des accidents aux passages à niveau sur la base de données fournies par les pays;

¹ Pour des raisons d'économie, il est demandé aux délégations de bien vouloir venir à la session munies de leurs exemplaires des documents pertinents, ceux-ci n'étant plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/main/welcwp1.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (roadsafety@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (salle C.337, au 3^e étage du Palais des Nations).

² Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/registfr.html) et de le renvoyer au secrétariat de la CEE par courrier électronique (roadsafety@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039), une semaine au moins avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l'entrée Portail de Pregny (14, avenue de la Paix), en vue de se faire délivrer un badge d'accès. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat (poste 75716 ou 72401). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse suivante: www.unece.org/meetings/practical.htm.

GE.14-09582 (F) 280814 280814



* 1 4 0 9 5 8 2 *

Merci de recycler



- b) Évaluation et analyse de la sécurité de différents types de passages à niveau dans les États membres de la CEE et dans certains pays non membres de la CEE tels que l’Afrique du Sud, l’Australie, l’Inde et la Nouvelle-Zélande;
 - c) Récapitulatif des meilleures pratiques, notamment dans le domaine de l’éducation;
 - d) Recensement des lois et dispositions juridiques nationales en vigueur régissant les passages à niveau;
 - e) Recensement des techniques visant à améliorer la sécurité aux passages à niveau;
 - f) Détermination des principales causes et recherche des solutions possibles en ce qui concerne les facteurs humains contribuant à l’insécurité des passages à niveau;
 - g) Mesures d’application;
 - h) Élaboration d’une stratégie concernant les interfaces route/rail appuyée par un plan d’action;
 - i) Ateliers en appui au plan stratégique;
 - j) Besoins futurs, stratégiques et opérationnels, en matière de recherche.
3. Rapport sur la sécurité aux passages à niveau.
 4. Questions diverses.
 5. Dates et lieu de la prochaine session.
 6. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l’ordre du jour

Le Groupe d’experts sera invité à adopter son ordre du jour.

Document: ECE/TRANS/WP.1/GE.1/5.

2. Programme de travail

À sa deuxième session, le Groupe d’experts avait décidé qu’un questionnaire, constitué d’informations demandées par les différents sous-groupes sur les aspects suivants correspondant aux points a) à g) ci-dessous, serait établi et transmis par le secrétariat aux États membres de la CEE et à certains pays non membres tels que l’Afrique du Sud, l’Australie, l’Inde et la Nouvelle-Zélande, ainsi qu’au Groupe d’experts, pour être rempli et renvoyé au secrétariat avant la fin du mois d’août:

- Coût économique des accidents aux passages à niveau;
- Données recueillies sur les passages à niveau;
- Meilleures/bonnes pratiques en matière de sécurité des passages à niveau;
- Lois et/ou dispositions juridiques nationales régissant les passages à niveau;

- Facteurs humains ayant une incidence sur la sécurité des passages à niveau (y compris les technologies relatives à la sécurité);
- Mesures d'application.

Le secrétariat transmettrait ensuite les réponses aux sous-groupes. Chaque sous-groupe préparerait sur la base de ces réponses un document informel sur son sujet, qui inclurait un récapitulatif des questions, conclusions et recommandations/prochaines étapes proposées pour les travaux du sous-groupe.

À sa deuxième session, le Groupe d'experts avait également décidé de continuer d'examiner les points h) à j) à la troisième session.

a) Examen et analyse du coût économique des accidents aux passages à niveau sur la base de données fournies par les pays

Le Groupe d'experts examinera le document informel n° 1, établi par le sous-groupe comprenant la Pologne et l'Agence ferroviaire européenne (ERA).

Document: Document informel n° 1.

b) Évaluation et analyse de la sécurité de différents types de passages à niveau dans les États membres de la CEE et dans certains pays non membres de la CEE tels que l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Inde et la Nouvelle-Zélande

Le Groupe d'experts examinera le document informel n° 2 établi par le sous-groupe composé de Community Safety Partnerships Ltd., du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la France, de l'Irlande, de l'Agence ferroviaire européenne et de l'Union internationale des chemins de fer (UIC).

Pour faciliter les débats, l'Agence ferroviaire européenne présentera son rapport *Railway Safety Performance in the European Union 2014* en mettant l'accent sur les données de sécurité qu'elle recueille auprès des États membres de l'Union européenne.

Le secrétariat présentera également le rôle et les activités du Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6), qui met au point des méthodes et une terminologie pour l'harmonisation des statistiques, la collecte des données auprès des pays membres de la CEE et la diffusion de ces données. Cette présentation pourrait contribuer à mettre au jour des possibilités de collaboration entre le WP.6 et le Groupe d'experts pour rassembler des données relatives à la sécurité aux passages à niveau.

Document: Document informel n° 2.

c) Récapitulatif des meilleures pratiques, notamment dans le domaine de l'éducation

Le Groupe d'experts examinera le document informel n° 3 établi par le sous-groupe composé de la Finlande et de l'Inde.

Document: Document informel n° 3.

d) Recensement des lois et dispositions juridiques nationales en vigueur régissant les passages à niveau

Le Groupe d'experts examinera le document informel n° 4 établi par le sous-groupe composé de l'Institut Kolejnictwa (Pologne), la Fédération de Russie et l'Agence ferroviaire européenne.

Document: Document informel n° 4.

e) **Recensement des techniques visant à améliorer la sécurité aux passages à niveau**

Le Groupe d'experts examinera le document informel n° 5 établi par le sous-groupe composé du Centre for Technology Infusion de l'Université La Trobe (Australie) et de la Fédération de Russie.

Document: Document informel n° 5.

f) **Détermination des principales causes et recherche des solutions possibles en ce qui concerne les facteurs humains contribuant à l'insécurité des passages à niveau**

Le Groupe d'experts examinera le document informel n° 6 établi par le sous-groupe composé de l'Autriche, l'Institut allemand de recherche aérospatiale (DLR) et Israël.

Document: Document informel n° 6.

g) **Mesures d'application**

Le Groupe d'experts examinera le document informel n° 7 établi par le sous-groupe composé de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Document: Document informel n° 7.

h) **Élaboration d'une stratégie concernant les interfaces route/rail appuyée par un plan d'action**

i) **Ateliers en appui au plan stratégique**

j) **Besoins futurs, stratégiques et opérationnels, en matière de recherche**

3. Rapport sur la sécurité aux passages à niveau

À sa première session, le Groupe d'experts est convenu d'inviter la Commission européenne à présenter son rapport sur la sécurité aux passages à niveau, en date de décembre 2003.

4. Questions diverses

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions présentant un intérêt pour lui.

5. Dates et lieu de la prochaine session

La quatrième session du Groupe d'experts se tiendra les 29 et 30 janvier 2015, à Genève.

6. Adoption du rapport

Le Groupe d'experts adoptera le rapport de sa troisième session.
